



ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2008

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans de *Ressources Minières Radisson inc.* aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états des frais d'exploration reportés, des résultats et du résultat étendu, du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samsou Bélaei
Deloitte & Touche s.e.m.c.l. ¹

Rouyn-Noranda, Québec, Canada

Le 19 mars 2009
(le 7 avril 2009 pour la note 14)

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 8130

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

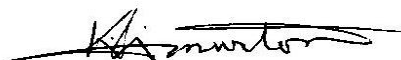
Bilans

Aux 31 décembre

	2008	2007
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	159 809 \$	16 733 \$
Dépôts à terme (note 3)	-	172 038
Débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration	121 721	101 488
Frais imputables au prochain exercice	13 420	9 922
	<hr/> 294 950	<hr/> 300 181
Liquidités réservées à l'exploration (note 4)	-	1 727 962
Placements (note 5)	1 500	5 500
Immobilisations (note 6)	7 894	3 605
Propriétés minières (note 7)	418 674	849 868
Frais d'exploration reportés (note 8)	6 102 070	4 732 859
	<hr/> 6 825 088 \$	<hr/> 7 619 975 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	172 183 \$	123 515 \$
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs (note 9)	1 416 352	1 047 178
	<hr/> 1 588 535	<hr/> 1 170 693
Avoir des actionnaires :		
Capital-actions (note 10)	29 199 838	29 261 045
Surplus d'apport (note 11)	3 174 560	2 019 305
Bons de souscription et options octroyées aux courtiers (note 12)	79 000	1 076 923
Déficit	(27 211 595)	(25 906 741)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(5 250)	(1 250)
	<hr/> (27 216 845)	<hr/> (25 907 991)
	<hr/> 5 236 553	<hr/> 6 449 282
Engagements (note 13)		
Événement postérieur à la date du bilan (note 14)		
	<hr/> 6 825 088 \$	<hr/> 7 619 975 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil :



Kenneth G. Morton, B. Comm.
Administrateur



Donald Lacasse, ing.
Administrateur

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 31 décembre

	2008	2007
Frais d'exploration :		
Forages	1 072 336 \$	250 601 \$
Géologie	422 945	229 735
Analyses	83 664	69 828
Coupe de lignes	39 700	59 120
Frais généraux d'exploration	113 651	81 107
	<u>1 732 296</u>	<u>690 391</u>
Autres :		
Recouvrement de crédits d'impôts à l'exploration	-	(35 812)
Cession de frais d'exploration	-	(8 620)
Radiation de frais d'exploration reportés	(363 085)	(37 667)
	<u>(363 085)</u>	<u>(82 099)</u>
Augmentation des frais d'exploration reportés	1 369 211	608 292
Solde au début de l'exercice	4 732 859	4 124 567
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 102 070 \$</u>	<u>4 732 859 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des résultats et du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre

	2008	2007
Revenus :		
Intérêts	39 941 \$	27 983 \$
Autres	21 400	-
Options sur propriété minière	25 000	18 378
	86 341	46 361
Frais d'administration :		
Salaires et avantages sociaux	204 282	187 981
Rémunération à base d'actions	78 332	899 869
Experts et sous-traitants	175 889	169 174
Honoraires professionnels	117 770	117 853
Voyages et promotion	30 873	34 353
Informations aux actionnaires	42 351	24 273
Film promotionnel	-	68 500
Inscriptions et frais de registrariat	16 656	39 635
Loyer et frais d'occupation	5 400	4 800
Papeterie et dépenses de bureau	10 504	9 623
Assurances, taxes et licences	28 420	16 766
Intérêts et frais bancaires	1 104	1 418
Frais généraux d'administration	66 004	23 901
Amortissement des immobilisations	2 029	1 545
Radiation de frais d'exploration reportés	363 085	37 667
Radiation de propriétés minières	453 794	15 800
Maintien d'un site minier	40 774	-
	1 637 267	1 653 158
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(1 550 926)	(1 606 797)
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (économie) (note 9)	(246 072)	(129 749)
Perte nette	(1 304 854)\$	(1 477 048)\$
Perte de base et diluée par action	(0,03) \$	(0,04) \$

Autre élément du résultat étendu

Variation des gains et pertes non réalisés sur placements disponibles à la vente

Perte non réalisée survenue au cours de l'exercice	(4 000)\$	(1 250)\$
Résultat étendu	(4 000)\$	(1 250)\$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États du déficit et du cumul des autres éléments du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre

	2008	2007
Déficit		
Solde au début	(25 906 741)\$	(24 429 693)\$
Perte nette	(1 304 854)	(1 477 048)
Solde à la fin	(27 211 595)\$	(25 906 741)\$

Cumul des autres éléments du résultat étendu

Solde au début	(1 250)\$	- \$
Autre élément du résultat étendu	(4 000)	(1 250)
Solde à la fin	(5 250)\$	(1 250)\$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation :		
Perte nette	(1 304 854)\$	(1 477 048)\$
Postes ne comportant aucun mouvement de liquidités :		
Amortissement des immobilisations	2 029	1 545
Honoraires réglés par l'émission de capital-actions	80 000	-
Rémunération à base d'actions	78 332	899 869
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(246 072)	(129 749)
Radiation de frais d'exploration reportés	363 085	37 667
Radiation de propriétés minières	453 794	15 800
Options sur propriété minière	-	(18 378)
Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement	97 791	157 679
	(475 895)	(512 615)
Activités d'investissement :		
Variation des liquidités réservées à l'exploration	1 727 962	(1 445 420)
Variation des dépôts à terme	172 038	150 420
Acquisition d'immobilisations	(6 318)	-
Acquisition de propriétés minières	(5 000)	(116 000)
Augmentation des frais d'exploration reportés	(1 732 296)	(652 295)
Produit d'option sur propriété minière	-	25 000
	156 386	(2 038 295)
Activités de financement :		
Émission de capital-actions et de bons de souscription	520 000	2 529 000
Frais relatifs à l'émission d'actions	(57 415)	(168 143)
	462 585	2 360 857
Augmentation (diminution) de l'encaisse	143 076	(190 053)
Encaisse au début de l'exercice	16 733	206 786
Encaisse à la fin de l'exercice	159 809 \$	16 733 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 16)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, procède à l'exploration de propriétés minières et elle n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables.

La direction révisé périodiquement sa décision de maintenir son portefeuille de propriétés.

La Société se spécialise principalement dans l'acquisition, l'avancement et le développement de propriétés minières de métaux précieux et de base. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes et la capacité de la Société d'honorer ses engagements dépendent de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur, et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) dans un contexte de continuité d'exploitation. Toutefois, plusieurs événements et circonstances défavorables soulèvent des doutes importants au sujet de la validité de cette hypothèse.

La Société a un historique de pertes et n'a pas de revenus d'exploitation autres que des revenus d'intérêts et d'options. La capacité de la Société à continuer ses opérations dans un contexte de continuité d'exploitation est tributaire de sa capacité à mobiliser un financement adéquat auprès de prêteurs, d'actionnaires et d'autres investisseurs. Il n'y a aucune assurance que la Société continuera d'obtenir les ressources financières supplémentaires et/ou atteindra la rentabilité ou des flux de trésorerie positifs. Ces états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui pourraient être importants à la valeur comptable des actifs et des passifs et qui pourraient être nécessaires si la Société ne peut être en mesure de continuer à opérer dans un contexte de continuité d'exploitation.

1. Modifications de conventions comptables :

a) Informations à fournir concernant le capital :

Le 1^{er} janvier 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la Société et la façon dont il est géré. Les obligations relatives à ce chapitre sont décrites à la note 18 des états financiers de la Société.

b) Instruments financiers :

Le 1^{er} janvier 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a adopté les recommandations des chapitres 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » et 3863 « Instruments financiers - présentation », qui traitent de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers. Ces normes remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation ». Ces nouveaux chapitres accordent plus d'importance aux informations à fournir sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'à la façon dont la Société gère ces risques. Les obligations relatives à ces chapitres sont décrites à la note 17 des états financiers de la Société.

c) Continuité d'exploitation :

Le 1^{er} janvier 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a adopté les recommandations du chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers », qui exige de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimum de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

1. Modifications de conventions comptables (suite) :

Modifications comptables futures :

a) Écarts d'acquisition et actifs incorporels :

En février 2008, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », afin de remplacer le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». La publication de ce nouveau chapitre a notamment entraîné le retrait du chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement » et de l'abrégé des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-27, « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », ainsi que certaines modifications au chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers » afin de clarifier les critères de constatation des actifs, et à la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-11, « Entreprises en phase de démarrage ».

Le nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation de l'information à fournir à l'égard des écarts d'acquisition et des actifs incorporels des entités à but lucratif. Il clarifie la comptabilisation des actifs incorporels et traite de la comptabilisation des actifs incorporels générés en interne. Toutefois, les normes relatives aux écarts d'acquisition sont identiques à celles contenues dans le chapitre 3062. Ce nouveau chapitre entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et la Société le mettra en vigueur au cours de son prochain exercice. La direction de la Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers.

b) Normes internationales d'information financière (IFRS) :

Le Conseil Canadien des normes comptables (« CNC ») envisage de faire converger les PCGR canadiens par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») pour les entreprises du secteur public. Cette convergence se fera sur une période de transition qui prendra fin le 1^{er} janvier 2011 avec l'adoption des normes IFRS. Le CNC a annoncé, le 13 février 2008, que les IFRS seront nécessaires en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant des obligations publiques de rendre des comptes. La date d'application s'appliquera pour les états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices commençant au plus tard le 1^{er} janvier 2011. La Société se soumettra à ces nouvelles normes selon le calendrier établi avec ces nouvelles règles. La Société est actuellement à développer son plan de conversion aux IFRS en mettant la priorité sur les normes susceptibles d'avoir un impact significatif. L'analyse porte également sur l'identification des différences entre les politiques comptables actuelles de la Société et les IFRS, sur l'évaluation de l'impact de la différence et, si nécessaire, sur l'analyse des différentes politiques qu'elle pourrait choisir d'adopter. Ces modifications de conventions comptables pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société.

2. Principales conventions comptables :

a) Présentation des états financiers :

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Instruments financiers :

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société.

Détenus à des fins de transaction :

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les résultats. L'encaisse et les dépôts à terme sont classés comme actifs détenus à des fins de transaction.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

2. Principales pratiques comptables (suite) :

b) Instruments financiers (suite) :

Disponibles à la vente :

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs détenus à des fins de transaction. Sauf ce qui est mentionné ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, et, à ce moment, le gain ou la perte cumulé sera transféré dans les résultats.

Les placements sont classés comme actifs disponibles à la vente. La juste valeur des placements est établie à partir des valeurs à la cote. Les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont comptabilisés au coût.

Les intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente portant intérêt sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts et créances :

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration sont classés comme prêts et créances.

Autres passifs :

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et charges à payer sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction :

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif :

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

c) Immobilisations et amortissements :

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement de l'équipement et de l'équipement informatique est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

2. Principales pratiques comptables (suite) :

d) Propriétés minières et frais d'exploration reportés :

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur, diminution faite de l'aide gouvernementale s'y rattachant, sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement, inscrits aux propriétés minières et aux frais d'exploration reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerai probables et prouvées. Par contre, à l'abandon d'un projet, les coûts correspondants sont imputés aux résultats. Les conventions d'option et la vente de propriétés minières sont comptabilisées en appliquant le produit reçu en contrepartie du coût de la propriété et par la suite en contrepartie des frais d'exploration reportés. Tout excédent est comptabilisé aux revenus.

Ces actifs sont dévalués dans le cas où la Société ne prévoit pas effectuer d'autres travaux dans un avenir prévisible ou en l'absence de travaux pendant une période excédant trois ans.

e) Actions accréditives :

Lorsque la Société engage le produit de l'émission d'actions accréditives en frais d'exploration, le coût des impôts futurs rattaché à l'écart temporaire qui en résulte est comptabilisé comme un coût de l'émission des actions en faveur des investisseurs au moment où la Société renonce à son droit aux déductions y afférentes.

f) Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers :

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur, à la date des états financiers, pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Les impôts miniers réclamés sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés.

g) Rémunération à base d'actions :

La Société utilise la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions octroyées aux administrateurs, membres de la direction, employés et autres fournisseurs de services. Selon cette méthode, la juste valeur des options à la date de l'attribution est inscrite aux résultats de l'exercice ou aux frais d'exploration reportés selon le cas avec une contrepartie au surplus d'apport sur la durée d'acquisition des droits. Lorsque les options sont levées, le surplus d'apport afférent ainsi que le produit reçu par la Société sont portés au crédit du capital-actions.

h) Utilisation d'estimations :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Au cours des exercices indiqués, la direction a fait plusieurs estimations et posé des hypothèses d'évaluations importantes, dont des estimations portant sur la valeur de réalisation nette des débiteurs et crédits d'impôts à l'exploration, sur le caractère recouvrable des propriétés minières et des frais d'exploration reportés, l'évaluation de la rémunération à base d'actions, l'évaluation des impôts futurs et sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Ces estimations et les hypothèses d'évaluation ont été fondées sur les plus récents renseignements disponibles, sur les mesures que la direction prévoit prendre ainsi que sur des hypothèses à l'égard des conditions commerciales et des situations économiques à venir. Si les hypothèses d'évaluation et les estimations sous-jacentes sont modifiées, les montants inscrits pourraient être grandement différents.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

2. Principales pratiques comptables (suite) :

i) Perte par action :

La perte par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007, le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation était respectivement de 48 842 893 et de 41 001 345. La perte par action diluée n'est pas présentée, car l'effet est antidilutif.

3. Dépôts à terme :

	2008	2007
Total des dépôts à terme (4,40 %, échéant en septembre 2008)	- \$	900 000 \$
Liquidités réservées à l'exploration	-	(727 962)
Dépôts à terme à la fin	- \$	172 038 \$

4. Liquidités réservées à l'exploration :

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financement public et les crédits d'impôts à l'exploration non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à l'exploration de propriétés minières.

Au 31 décembre 2007, la Société avait les sommes suivantes à dépenser en travaux d'exploration afin de se conformer aux exigences de financements accreditifs :

	2008	2007
Dépôts à terme	- \$	727 962 \$
Encaisse en fiducie	-	1 000 000
	- \$	1 727 962 \$

5. Placements :

	2008	2007
50 000 actions de Ressources D'Arianne inc., société publique	1 500 \$	5 500 \$

6. Immobilisations :

	2008		
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement	4 749 \$	712 \$	4 037 \$
Équipement informatique	11 963	8 106	3 857
	16 712 \$	8 818 \$	7 894 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

6. Immobilisations (suite) :

2007			
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Équipement informatique	10 394 \$	6 789 \$	3 605 \$

7. Propriétés minières :

	Solde au 31 décembre 2007	Acquisition *	Paiement d'option et radiation	Solde au 31 décembre 2008
Propriétés minières et actifs y afférents :				
O'Brien	342 789 \$	-	-	342 789 \$
Kewagama	9 950	-	-	9 950
Destor et Lépine	1	-	-	1
Douay	840	-	(840)	-
Highway	43 333	22 600	-	65 933
Massicotte	1	-	-	1
Grave Lake	4 843	-	(4 843)	-
La Reine	113 370	-	(113 370)	-
Preissac	8 721	-	(8 721)	-
RM Nickel	313 784	-	(313 784)	-
Potrack	12 236	-	(12 236)	-
	849 868 \$	22 600 \$	(453 794) \$	418 674 \$

	Solde au 31 décembre 2006	Acquisition *	Paiement d'option et radiation	Solde au 31 décembre 2007
Propriétés minières et actifs y afférents :				
O'Brien	342 789 \$	-	-	342 789 \$
Kewagama	9 950	-	-	9 950
Destor et Lépine	1	-	-	1
Douay	840	-	-	840
Highway	23 728	19 605	-	43 333
Massicotte	4 753	-	(4 752)	-
Grave Lake	12 880	7 763	(15 800)	4 843
La Reine	-	113 370	-	113 370
Preissac	-	8 721	-	8 721
RM Nickel	-	313 784	-	313 784
Potrack	-	12 236	-	12 236
	394 941 \$	475 479 \$	(20 552) \$	849 868 \$

* Les acquisitions incluent l'incidence fiscale liée aux écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale s'il y a lieu.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

8. Frais d'exploration reportés :

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2007	Frais d'exploration	Paiement d'option et radiation	Recouvrement de crédits d'impôt	Solde au 31 décembre 2008
O'Brien	3 763 014 \$	686 124 \$	- \$	- \$	4 449 138 \$
Kewagama	608 532	646 333	-	-	1 254 865
Douay	15 476	12 735	(28 211)	-	-
Highway	164 310	649	-	-	164 959
Massicotte	-	900	-	-	900
Grave Lake	34 730	-	(34 730)	-	-
La Reine	8 522	49 277	(57 799)	-	-
RM Nickel	137 427	23 590	(161 017)	-	-
Potrack	848	80 480	(81 328)	-	-
Lépine	-	217 801	-	-	217 801
Destor	-	14 407	-	-	14 407
	4 732 859 \$	1 732 296 \$	(363 085) \$	- \$	6 102 070 \$

La Société compte réclamer un crédit d'impôt provincial à l'exploration estimé à 351 000 \$ au 31 décembre 2008. Le montant sera constaté dans les registres de la Société si elle respecte les conditions requises aux fins de ce crédit.

Propriétés minières	Solde au 31 décembre 2006	Frais d'exploration	Paiement d'option et radiation	Recouvrement de crédits d'impôt	Solde au 31 décembre 2007
O'Brien	3 365 209 \$	421 735 \$	- \$	(23 930) \$	3 763 014 \$
Kewagama	557 823	53 759	-	(3 050)	608 532
Douay	15 476	-	-	-	15 476
Highway	111 536	52 774	-	-	164 310
Massicotte	3 740	4 880	(8 620)	-	-
Grave Lake	34 192	538	-	-	34 730
La Reine	-	9 035	-	(513)	8 522
RM Nickel	-	145 694	-	(8 267)	137 427
Potrack	-	900	-	(52)	848
Olsen Bay	18 855	538	(19 393)	-	-
Harper Lake	17 736	538	(18 274)	-	-
	4 124 567 \$	690 391 \$	(46 287) \$	(35 812) \$	4 732 859 \$

9. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers :

L'économie d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers aux résultats se compose des éléments suivants :

	2008	2007
Impôts futurs	(246 072) \$	(129 749) \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

9. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite) :

L'économie d'impôts attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition effectif combiné fédéral et provincial de 30,90 % (2007, 32,02 %) à la perte avant impôts en raison des éléments suivants :

	2008	2007
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers	(1 550 926) \$	(1 606 797) \$
Économie d'impôts prévue calculée	(479 236)	(514 496)
Augmentation (diminution) des impôts résultant des éléments ci-dessous :		
Avantage fiscal lié aux pertes non comptabilisées	209 541	214 177
Modification des lois fiscales	35 842	(143 359)
Rémunération à base d'actions	24 205	288 077
Dépenses non déductibles – autres	7 233	451
Recotisation des années antérieures	(5 112)	13 716
Revenu taxable à un taux différent	(38 545)	11 685
Total de l'économie d'impôts sur les bénéfices et des impôts miniers	(246 072) \$	(129 749) \$

Les incidences fiscales des écarts temporaires qui donnent lieu à des parties importantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2008	2007
Actifs d'impôts futurs :		
Placements	703 \$	- \$
Pertes autres qu'en capital et pertes en capital reportées	1 072 797	949 142
Frais d'émission	67 832	87 609
Immobilisations	61 477	60 932
Total des actifs d'impôts futurs bruts	1 202 809	1 097 683
Moins provision pour moins-value	(1 141 332)	(1 036 751)
Actifs d'impôts futurs nets	61 477	60 932
Passifs d'impôts futurs :		
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	(1 477 829)	(1 108 110)
Passifs d'impôts futurs nets	(1 416 352) \$	(1 047 178) \$

Au 31 décembre 2008, la Société dispose des pertes aux fins fiscales suivantes pour réduire son revenu imposable au cours des prochains exercices. Ces pertes, dont l'effet n'a pas été reconnu aux états financiers, se détaillent comme suit :

Pertes reportées disponibles aux fins fiscales :

2009	181 845 \$
2010	463 785
2014	298 367
2015	434 645
2026	537 650
2027	802 631
2028	809 059
	3 527 982 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

9. Impôts sur les bénéfices et impôts miniers (suite) :

Conformément au CPN 146, la Société constate l'impact fiscal lié aux actions accréditives émises seulement au moment où la Société dépose auprès des autorités fiscales les documents de renonciation aux crédits d'impôts rattachés aux dépenses. L'impact fiscal lié aux actions accréditives émises en 2007 s'élève à 542 392 \$ et a été comptabilisé en 2008.

10. Capital-actions :

Autorisé :

Nombre illimité d'actions catégorie A, avec droit de vote et participantes, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions catégorie B, pouvant être émises en séries, dividende cumulatif ou non cumulatif au taux de base de la Banque du Canada au début de l'exercice majoré d'un pourcentage variant entre 1 et 5 %, non participantes, sans droit de vote, rachetables au gré de la Société au prix payé majoré de tout dividende déclaré sur ces actions mais non encore payé, sans valeur nominale

Les mouvements dans le capital-actions de la catégorie A de la Société se détaillent comme suit :

	2008		2007	
	Actions catégorie A	Montant	Actions catégorie A	Montant
Émis et payé :				
Solde au début	47 116 893	29 261 045 \$	39 392 851	26 763 088 \$
En espèces	2 000 000	441 000 (2)	1 333 334	400 000
Actions accréditives	-	-	5 555 556	2 100 000
Acquisition de propriétés minières	220 000	17 600	735 152	248 400
Exercice de bons de souscription	-	-	100 000	31 700 (3)
Honoraires d'experts et sous-traitants	238 806	80 000	-	-
Frais d'émission	-	(57 415)	-	(168 143)
Impact fiscal lié aux actions accréditives	-	(542 392)	-	(114 000)
Solde à la fin (1)	49 575 699	29 199 838 \$	47 116 893	29 261 045 \$

(1) 37 500 (37 500 en 2007) actions catégorie A sont en mains tierces et elles ne peuvent être transférées, hypothéquées, nanties ou autrement aliénées sans le consentement de l'Autorité des marchés financiers et de la Bourse de croissance TSX.

(2) Ce montant a été réduit de la juste valeur des bons de souscription au montant de 79 000 \$.

(3) Ce montant inclut la juste valeur des bons de souscription levés au montant de 2 700 \$.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

10. Capital-actions (suite) :

a) Options d'achat d'actions catégorie A :

Le 28 juin 2007, la Société a obtenu de l'Autorité des marchés financiers l'acceptation de la modification au régime d'options d'achat d'actions à prix fixe en faveur des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Un nombre de 6 millions d'actions catégorie A a été réservé pour émission éventuelle en vertu du plan. Le prix de levée de chaque option correspond au cours des actions de la Société à la date de l'attribution des options et la durée maximale d'une nouvelle option est maintenant de 5 ans. Les options accordées en vertu du régime modifié deviennent acquises immédiatement.

Un sommaire de la situation aux 31 décembre 2008 et 2007 est présenté ci-après :

Options	2008		2007	
	Actions	Prix de levée moyen pondéré	Actions	Prix de levée moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	5 757 830	0,30 \$	2 692 830	0,34 \$
Octroyées	-	-	4 025 000	0,30
Échues	(600 000)	0,31	(960 000)	0,41
Annulées	(250 000)	0,41	-	-
En cours à la fin de l'exercice	4 907 830	0,29 \$	5 757 830	0,30 \$
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	4 907 830	0,29 \$	5 757 830	0,30 \$

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2008 :

Nombre d'options en cours	Prix de levée	Durée de vie moyenne Pondérée à courir (ans)	Nombre d'options pouvant être levées
257 830	0,15 \$	1,2	257 830
800 000	0,235	3,3	800 000
2 400 000	0,30	3,26	2 400 000
1 450 000	0,33 à 0,34	1,8	1 450 000
4 907 830	0,29 \$		4 907 830
Autres options octroyées à l'extérieur du régime			
656 876 (1)	0,33 \$	0,7	656 876

(1) Ces options ont été octroyées en 2007 à un consultant pour des services de relation avec les investisseurs.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

10. Capital-actions (suite) :

a) Options d'achat d'actions catégorie A (suite) :

Le tableau suivant présente la rémunération à base d'actions, la juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi et les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la charge de rémunération à base d'actions en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black & Scholes pour les exercices terminés les 31 décembre :

	2008	2007
Rémunération à base d'actions	78 332 \$	899 869 \$
Volatilité prévue	-	88 %
Taux d'intérêts sans risque	-	4,47 %
Taux annuel des dividendes	-	0 %
Durée estimative	-	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi	-	0,21 \$

b) Bons de souscription et options aux courtiers :

Au 31 décembre 2008, les bons de souscription et options aux courtiers suivants étaient en circulation et pouvaient être exercés comme suit :

	Nombre d'options octroyées aux courtiers	Nombre de bons de souscription
En circulation au 31 décembre 2006	606 409	6 797 424
Exercés	-	(100 000)
Échus	-	(633 333)
En circulation au 31 décembre 2007	606 409	6 064 091
Octroyés	-	1 000 000
Échus	(606 409)	(6 064 091)
En circulation au 31 décembre 2008	-	<u>1 000 000</u>

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

10. Capital-actions (suite) :

b) Bons de souscription et options aux courtiers (suite) :

Prix de levée	Nombre de bons en circulation	Date d'échéance
0,32 \$	1 000 000	mars 2010

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription et options octroyées aux courtiers en utilisant le modèle d'évaluation de Black & Scholes pour les exercices terminés les 31 décembre :

	2008	2007
Valeur des options octroyées aux courtiers	- \$	- \$
Valeur des bons de souscription	79 000 \$	- \$
Volatilité prévue	89 %	-
Taux d'intérêt sans risque	2,61 %	-
Taux annuel des dividendes	0 %	-
Durée estimative	2 ans	-

11. Surplus d'apport :

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	2 019 305 \$	1 102 736 \$
Rémunération à base d'actions	78 332	899 869
Bons de souscription échus	962 409	16 700
Options aux courtiers échues	114 514	-
Solde à la fin de l'exercice	3 174 560 \$	2 019 305 \$

12. Bons de souscription et options octroyées aux courtiers :

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	1 076 923 \$	1 096 323 \$
Bons de souscription octroyés	79 000	-
Bons de souscription échus	(962 409)	(16 700)
Bons de souscription exercés	-	(2 700)
Options aux courtiers échues	(114 514)	-
Solde à la fin de l'exercice	79 000 \$	1 076 923 \$

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

13. Engagements :

Propriétés situées au Québec

Propriétés O'Brien et Kewagama :

Le 15 mars 1999, une convention d'achat et de vente, selon laquelle la Société a acheté les propriétés O'Brien et Kewagama, a été signée entre la Société, Breakwater Resources Inc. et 3064077 Canada inc., filiale de Breakwater Resources Inc. Grâce à cette transaction, la Société a acquis tous les droits sur les deux propriétés incluant toutes les infrastructures en place.

En contrepartie, la Société s'est engagée à payer un montant comptant de 1 000 000 \$ au moment de la mise en production commerciale, déduction faite des dépenses qui pourraient être engagées pour effectuer la restauration des parcs à résidus.

Une redevance de 2 % des produits nets d'affinage est payable à une tierce partie sur la propriété Kewagama, advenant une mise en production commerciale sur cette propriété.

Propriété Massicotte :

Conformément à une entente signée entre la Société et Van Horne, une filiale de PanCanadian Resources, et suite à la non-participation du partenaire, l'intérêt de Van Horne s'établit à 39,40 % et celui de la Société est de 60,60 %.

Le financement des travaux subséquents doit se faire au prorata des intérêts respectifs ou à défaut, l'intérêt indivis de la partie non participante sera dilué. Si l'intérêt d'un participant est dilué à 10 %, cet intérêt sera alors transféré à l'autre partie en considération d'une redevance de 1 % du revenu net (tel que défini à l'entente) provenant de l'usinage du minerai de ces titres miniers.

Dans l'éventualité où un des partenaires ne contribue pas dans deux programmes annuels consécutifs totalisant au moins 750 000 \$, son refus de contribuer à tout autre programme supplémentaire entraînera automatiquement une transformation de son intérêt en une redevance de 1 % du revenu net provenant de l'usinage du minerai de cette propriété.

En juin 2007, la Société a signé un contrat de vente avec Les Ressources D'Arianne inc. visant 50 % de l'intérêt dans la propriété. Les Ressources D'Arianne inc, doivent effectuer des travaux d'exploration pour un montant de 1 500 000 \$, effectuer des paiements en espèces pour 75 000 \$ et émettre 300 000 actions à Ressources Minières Radisson inc. et ce, sur une période de trois ans. Au 31 décembre 2008, la Société a reçu des paiements en espèces de 50 000 \$ et 50 000 actions.

Propriété La Reine :

En juin 2007, la Société a signé une entente d'option avec deux prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % de la propriété *La Reine* dans le canton de Preissac au Québec. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer un paiement en espèces de 15 000 \$ et devra émettre 800 000 actions de son trésor aux vendeurs sur trois ans. En date du 31 décembre 2008, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 200 000 actions en plus d'avoir effectué un paiement de 15 000 \$ en espèces. Au 26 juin 2009 et 2010, la Société devait émettre 200 000 actions. La direction de la Société a décidé d'abandonner ce projet et a donc procédé à la radiation des frais en question.

Propriété Potrack :

En septembre 2007, la Société a signé une entente d'option avec deux prospecteurs visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % de la propriété *Potrack* dans le canton de Queylus au Québec. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer des paiements en espèces totalisant 30 000 \$, émettre des actions de son trésor équivalent à un montant de 30 000 \$ au vendeur et réaliser des travaux d'exploration pour un montant de 500 000 \$ sur une période de trois ans. En date du 31 décembre 2008, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 15 152 actions en plus d'avoir effectué un paiement de 5 000 \$ en espèces. Au cours de la prochaine année, la Société devait émettre des actions pour un montant de 25 000 \$ et devait effectuer des paiements en espèces de 25 000 \$. La direction de la Société a décidé d'abandonner ce projet et a donc procédé à la radiation des frais en question.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

13. Engagements (suite):

Propriété RM Nickel :

En octobre 2007, la Société a signé une entente avec un prospecteur visant l'acquisition d'un intérêt de 100 % de la propriété *RM Nickel* dans le canton de Beauchastel au Québec. Afin de se conformer à cette entente, la Société devra effectuer des paiements en espèces totalisant 250 000 \$ et émettre 2 000 000 actions de son trésor au vendeur sur deux ans. En date du 31 décembre 2008, et conformément à l'entente, la Société avait déjà émis 500 000 actions en plus d'avoir effectué un paiement de 75 000 \$ en espèces. Au 29 février 2008, la Société devait émettre 1 000 000 actions et devait effectuer un paiement en espèces de 100 000 \$ et au 31 août 2008, la Société devait émettre 500 000 actions et devait effectuer un paiement de 75 000 \$ en espèces. La direction de la Société a décidé d'abandonner ce projet et a donc procédé à la radiation des frais en question.

14. Événements postérieurs à la date du bilan :

a) Régime des droits

Le conseil d'administration de la Société a mis sur pied un régime de protection des droits des actionnaires (le Régime des droits) qui est entré en vigueur le 2 février 2009.

Le Régime des droits a été adopté pour assurer un traitement équitable à tous les actionnaires de Radisson advenant une offre publique d'achat des actions de classe A de la Société en circulation. Le Régime des droits permettra au conseil d'administration de Radisson (le Conseil) et aux actionnaires de disposer de plus de temps pour considérer toute offre publique d'achat non sollicitée. Le Régime des droits est destiné à décourager les offres publiques d'achat coercitives ou déloyales. Il donne aussi au Conseil le temps d'approfondir les possibilités de maximiser la valeur pour l'actionnaire. Le Régime des droits n'est pas conçu pour prévenir les offres publiques d'achat inéquitables vis-à-vis les actionnaires de Radisson.

Le Régime des droits n'a pas été adopté en raison, ou en prévision, d'une proposition spécifique de prise de contrôle de Radisson. La Bourse de croissance TSX a approuvé le régime de protection conditionnellement à sa ratification et confirmation par les actionnaires dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur du Régime. Advenant que le Régime des droits n'ait pas été résilié en vertu des conditions prévues, celui-ci se terminera lors de la troisième rencontre annuelle des actionnaires de Radisson suivant la date d'entrée en vigueur, à moins que le Régime soit reconfirmé et prolongé lors d'une de ces rencontres.

Conformément aux termes du Régime des droits, toute proposition qui satisfait certains critères destinés à protéger les intérêts de tous les actionnaires est considérée une « offre autorisée ». Une « offre autorisée » doit être faite à partir d'une circulaire d'offre publique d'achat préparée selon les lois sur les valeurs mobilières en vigueur et, en plus de certaines autres conditions, doit être valide pour une durée d'au moins 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions de classe A en circulation, autres que celles détenues par l'offrant ou certains apparentés, ont été offertes, l'offrant peut prendre livraison des titres offerts et en payer le prix. Il doit aussi reconduire l'offre de 10 jours afin de permettre à d'autres actionnaires de soumettre leurs actions.

Les droits émis en vertu du Régime des droits pourront être exercés seulement lorsqu'une personne, et toute autre partie qui lui est reliée, acquiert ou annonce son intention d'acquérir 20 % ou plus d'actions de classe A de Radisson en circulation sans remplir les clauses prévues par l'« offre autorisée » du Régime des droits ou sans le consentement du Conseil. Lorsqu'une offre publique d'achat ne rencontre pas les critères de l'« offre autorisée » du Régime des droits, les droits émis par le Régime des droits autorisent les actionnaires à acheter des actions de classe A de Radisson à un prix réduit significativement par rapport au prix en cours.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

14. Événements postérieurs à la date du bilan (suite) :

- b) Recouvrement de 1 613 actions de Goldcorp inc. au nom de Radisson incluant un montant brut de 26 881 \$ subséquent à un dossier antérieur

Une entente signée le 11 juin 1985 permettait à Launay Resources Inc. d'acquérir 100 % des claims miniers détenus par la Société dans le canton Scott de la province de Québec. Suite à cette entente, Launay Resources Inc. a émis 15 000 actions au nom de Radisson. Launay Resources Inc. s'est retrouvée, suite à différentes transactions, détenue par Goldcorp inc. et les 15 000 actions de Launay Resources Inc. sont devenues 1 613 actions de Goldcorp inc. incluant un montant brut de 26 881 \$ (provenant de la vente d'actions de New Gold Eagle Mines). Les certificats d'actions ainsi que les fonds ont été reçus le 17 mars 2009.

- c) Émission d'options

Le 10 mars 2009, Ressources minières Radisson inc. a octroyé 980 000 options d'achat d'actions incitatives à ses administrateurs, conformément au régime d'options d'achat d'actions de la Société, exerçables sur une période de cinq ans, au prix de 0,10 \$ par action, au plus tard le 9 mars 2014.

De plus, le 9 février 2009, Radisson a octroyé 100 000 options à un consultant, exerçables sur une période de deux ans, au prix de 0,10 \$ par action, au plus tard le 9 février 2011.

- d) Protocole d'entente non contraignant avec AusCan Gold Pty Ltd pour un échantillonnage en vrac sur la propriété O'Brien

Le 16 mars 2009, Ressources minières Radisson inc. a signé un protocole d'entente (PE) non contraignant avec AusCan Gold Pty Ltd (AusCan), une société située à Sydney, en Nouvelle-Galles-du-Sud (Australie). L'entente stipule qu'AusCan fournira 25 000 000 \$ CAN sur une période d'environ trois ans pour financer le programme d'échantillonnage en vrac souterrain sur la zone 36 Est, sur la propriété Mine O'Brien (100 % Radisson). Si le financement est complété selon les échéances, AusCan acquerra un intérêt de 50 % dans la propriété Mine O'Brien. Les parties ont convenu de signer l'entente définitive ayant force obligatoire concernant ce sujet au plus tard le 1er mai 2009. AusCan devra alors effectuer le premier versement prévu dans l'entente. Radisson sera responsable de l'exécution des travaux.

- e) Cession des propriétés Lépine et Destor à Clifton Star Ressources inc.

Le 7 avril 2009, Ressources minières Radisson inc. a cédé à Clifton Star Ressources inc. (Clifton Star) ses propriétés Destor et Lépine, lesquelles sont situées dans le canton de Destor, au Québec. En contrepartie de la vente de ces propriétés, Radisson recevra la somme de 250 000 \$ à la signature. De plus, Radisson obtiendra une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie non assujettie à un rachat par l'acheteur pour la propriété Destor. Avant cette transaction, la propriété Lépine comportait une redevance sous-jacente de 3 % sur les revenus nets de fonderie, redevance détenue par IAMGOLD Corporation. Lors de la transaction avec Clifton Star, Radisson a racheté et annulé un tiers (1/3) de cette redevance, réduisant ainsi la redevance détenue par IAMGOLD à 2 %. Les propriétés Destor et Lépine ne sont pas considérées comme étant des actifs de premier plan pour Radisson. Par contre, en raison de leur proximité, Clifton Star pourra mieux protéger l'exploration en cours sur sa propriété Mine Duquesne.

Le produit de cette vente permettra à Radisson d'améliorer la position de son fonds de roulement.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

15. Opérations entre apparentés :

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des frais d'honoraires et sous-traitants s'élevant à 80 000 \$, avec le président du conseil d'administration, lesquels ont été réglés sous la forme d'une émission d'actions. De plus, elle a encouru 4 800 \$ (4 800 \$ en 2007) en loyer et frais d'occupation auprès du vice-président de Ressources Minières Radisson inc.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

16. Autres éléments d'information :

	2008	2007
Montants recouvrés au cours de l'exercice :		
Impôts et impôts miniers	72 854 \$	38 096 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie :

	2008	2007
Activités d'investissement et de financement hors-caisse :		
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	17 600 \$	248 400 \$
Débiteurs relatifs aux crédits d'impôts à l'exploration	-	35 812
Impact fiscal lié aux actions accréditives	542 392	114 000
Option sur propriété reçue sous la forme d'un placement	-	6 750

17. Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers :

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidités.

A. Risque de marché :

i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'encaisse porte intérêt au taux de base moins 0,5 %. Par conséquent, la Société est exposée à une variation de la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

ii) Risque de change :

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires car toutes les transactions se produisent en dollars canadien.

RESSOURCES MINIÈRES RADISSON INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

17. Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers (suite) :

B. Juste valeur :

La juste valeur estimative est établie à la date du bilan en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et créditeurs et charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme.

C. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse, les dépôts à terme et les débiteurs sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. De plus, comme la majorité des comptes débiteurs le sont auprès des gouvernements provincial et fédéral sous forme de crédits de taxes à la consommation et d'aide gouvernementale, le risque de crédit est minimal. Le risque de crédit n'a pas changé de façon significative par rapport à l'exercice précédent.

D. Risque de liquidités :

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À la fin du mois de décembre 2008, la Société avait suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et les passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

18. Informations à fournir concernant le capital :

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à :

- Maintenir et sauvegarder son capital en vue d'offrir un bon retour sur investissement pour les actionnaires par le maintien d'un niveau suffisant de fonds, continuer l'avancement et le développement des propriétés existantes et acquérir, explorer et développer d'autres propriétés minières de métaux précieux et de base;
- Investir l'encaisse disponible dans des instruments financiers très liquides et peu risqués provenant d'émetteurs de qualité, de façon à minimiser le risque de perte de capital;
- Obtenir le financement nécessaire, lorsque requis, pour compléter l'exploration et le développement de ses propriétés.

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres et l'encaisse comme constituant son capital. La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital de la part d'organismes de réglementation.

La Société gère la structure de son capital et l'ajuste selon le niveau des fonds nécessaires à la gestion de ses opérations, en fonction de l'évolution des conditions économiques et selon le risque des actifs sous-jacents, en particulier en ce qui concerne les résultats d'exploration des propriétés dans lesquelles la Société détient un intérêt.

Afin de faciliter la gestion de son capital et le développement de ses propriétés minières, la Société prépare des budgets de dépenses annuelles, qui sont mis à jour lorsque nécessaire, et qui sont révisés et approuvés par le conseil d'administration de la Société. De plus, la Société peut émettre de nouvelles actions, contracter de nouveaux emprunts, conclure des ententes d'options sur ses propriétés minières en contrepartie de liquidités et/ou d'engagements d'exploration de la part de partenaires, faire des ententes de coparticipation ou disposer de certains actifs. La politique d'investissement de la Société est de déposer ses liquidités dans des comptes portant intérêts provenant d'institutions financières reconnues afin de maximiser les liquidités. Dans le but de maximiser les efforts de développement en cours, la Société ne verse pas de dividendes. Malgré les risques décrits à la note 1, la Société prévoit continuer de recueillir des fonds, lorsque requis, afin de continuer à répondre à ses objectifs de gestion du capital.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dale M. Hendrick, ing.¹

Président du conseil d'administration

Kenneth G. Murton, B. Comm.

Président, chef de la direction et administrateur

Donald Lacasse, ing.

Vice-président, chef des opérations financières et secrétaire corporatif

Jean-Marie Dupont¹

Administrateur

Luc Simoneau¹

Administrateur

James Stephenson, Q.C.

Administrateur

Paul Cregheur, géologue

Administrateur

James Kelleher, PC Q.C.

Administrateur

¹ Membre du comité de vérification

MEMBRES DE LA DIRECTION

Kenneth G. Murton, B. Comm.

Président, chef de la direction et administrateur

Donald Lacasse, ing.

Vice-président, chef des opérations financières et secrétaire corporatif

SIÈGE SOCIAL

C.P. 307, Succursale bureau-chef
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3

Téléphone : 819-797-0606

Télécopieur : 819-797-0100

Courriel : dlacasse@lino.com

Site internet : www.radissonmining.com

VÉRIFICATEURS

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

155, avenue Dallaire

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T3

Téléphone : 819-762-5764

Télécopieur : 819-797-1471

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Société de Fiducie Computershare du Canada

1500, rue University

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 800-564-6253

Télécopieur : 866-249-7775

Courriel : service@computershare.com

Site internet : www.computershare.com

CONSEILLER JURIDIQUE

Gowling Lafleur Henderson, Avocats

1, Place Ville-Marie, 37^e étage

Montréal (Québec) H3B 3P4

Téléphone : 514-878-9641

Télécopieur : 514-878-1450

McLean & Kerr LLP

130, Adelaide Street West

Suite 2800

Toronto (Ontario) M5H 3P5

Téléphone : 416-364-5371

Télécopieur : 416-366-8571